



BULLETIN



4 juin 2024

À : Tous les membres de l'UEDN

Rappel de déposer des rapports de santé et de sécurité

Au cours des derniers mois, j'ai entendu des membres exprimer leurs inquiétudes concernant un grand nombre de problèmes d'entretien des installations dans les lieux de travail de l'UEDN qui ne sont pas résolus par la direction. Afin de garantir que nous prenons les mesures nécessaires pour responsabiliser la direction pour assurer un lieu de travail sûr, j'aimerais rappeler à tous les membres de déposer des rapports de santé et de sécurité lorsque vous prenez connaissance de problèmes qui pourraient présenter des risques pour la santé et la sécurité au travail. Les rapports sur la santé et la sécurité sont un outil nécessaire pour documenter et suivre ce qui se passe sur nos lieux de travail et nous permettent de tenir la direction responsable de fournir un environnement de travail sûr et sain.

Voici quelques exemples de problèmes potentiels qui nous préoccupent : une mauvaise exécution, une signalisation avertissant de la moisissure ou de l'amiante, des dégâts d'eau et des fuites continues, des entrées et des portes qui ne fonctionnent pas, un câblage exposé, des structures endommagées, des défauts de construction, des problèmes de fondations, des fissures dans les cloisons sèches et problèmes de plomberie.

Déposer des rapports sur la santé et la sécurité

Si vous remarquez que de tels problèmes existent sur votre lieu de travail, veuillez déposer un rapport de santé et de sécurité en suivant la procédure établie par votre section locale. Lorsque vous déposez un rapport, veuillez également aviser le bureau national de l'UEDN en envoyant un courriel à l'agente des projets spéciaux, Elanor Sherlock, à sherloe@unde.org, et inclure une brève description du problème que vous avez signalé avec toute pièce justificative que vous avez soumise avec votre rapport (par exemple : courriels, documents, photos, etc.).

*Si vous avez déjà déposé un rapport de santé et de sécurité et le problème que vous avez signalé n'a pas été résolu par la direction, veuillez également le transmettre à l'attention de l'agente des projets spéciaux.

Les membres de l'UEDN méritent des lieux de travail sûrs et bien entretenus. Aidez-nous à responsabiliser la direction en utilisant les procédures et mécanismes appropriés pour ce faire. Travaillons tous ensemble pour maintenir nos lieux de travail sains et sécuritaires pour tous.

En toute solidarité,

June Winger

Présidente nationale

Cc UEDN exécutif national
Elanor Sherlock, UEDN agente des projets spéciaux